

Bulletin d'Informations

N° 34 - Janvier 2026

DINEAULT

Mairie :
02 98 26 00 55
mairie-dineault@orange.fr

Site Internet : dineol.fr

Meilleurs Vœux
Bonne et Heureuse Année 2026



Depuis notre élection, la communication municipale a été le reflet de notre action : dense, vivante et accessible. Une mémoire collective de 34 numéros et 358 pages. Elle est le récit de notre vie commune. Elle raconte les projets sortis de terre, la vitalité de nos associations et l'évolution de nos paysages. Chaque article a été l'occasion de vous informer, et de mettre en lumière ceux qui font bouger notre commune.

650 articles et plus de 800 photos, parce que vous informer est un devoir. Nous avons eu à cœur de ne rien laisser dans l'ombre. De la plus petite information pratique aux grands dossiers structurants, nous avons voulu que chaque citoyen puisse suivre, pas à pas, l'avancée de la vie communale.

Ce dernier numéro clôt un chapitre de notre histoire commune. Nous espérons que ces centaines de pages resteront pour vous une source d'information utile et, plus tard, un témoignage précieux de ce que nous avons bâti ensemble durant ces six années. Nous remercions nos fidèles lecteurs pour l'intérêt porté à la vie de notre cité, ainsi que le Comité de Lecture pour le travail effectué.

Et que l'œil de P. CHANTEAU veille sur vous

Fresques des Écoles



Sommaire n°34

P1 : (Couverture) : - Vœux 2026
- Fresques des Écoles

P2-3 : - Vœux de Christian HORELLOU,
- Présentation des recenseurs (-euses).

P4-5-6 : - Compte rendu du Conseil Municipal.
- Nouveau Site Internet DINEAULT.

P7 : - Ecole P. DOUGUET : ERASMUS, Carte
de Vœux, APEA.

P7 : - Cérémonie des vœux du Maire.

P8 : - L'École Ste Anne : Le Centenaire,
Le Père Noël.

P9 : - Comité des Fêtes : Marché de Noël,
- Repas des Aînés,
- Élections Municipales,
- Travaux de la Rue du Chap.

P10 : - Le Défilé des tracteurs.

Directeur de Publication : Christian HORELLOU

Bulletin Municipal conçu, réalisé, imprimé et distribué par le « Comité de Rédaction »
Mairie de DINEAULT. Bulletin Municipal n° : 34. Date d'édition : 4 février 2026.

Chères Dinéaultaises, chers Dinéaultais, chers amis de Dinéault.

Au nom du conseil municipal, je souhaite, à vous, à vos proches, et à ceux qui vous sont chers, mes vœux les plus chaleureux de santé, de bonheurs partagés et de paix.

J'ai une pensée particulière pour celles et ceux touchés par les épreuves de la vie, la maladie, la solitude, la perte d'un être cher.

J'adresse également mes vœux aux forces vives de la commune :

Les **agriculteurs** qui nous nourrissent, bien que soumis à de plus en plus de contraintes, qui alimentent plus de 7000 personnes en équivalent Kcal, et qui peuvent en être fiers, les **artisans** et les **commerçants** si nécessaires à la vitalité de la commune, les **équipes pédagogiques** de nos deux écoles qui accueillent avec beaucoup d'engagement plus d'une centaine d'enfants, les **bénévoles de la bibliothèque municipale** qui assurent un service public toute l'année dans une ambiance très conviviale, les **bénévoles des associations**, le **Comité des Fêtes** qui a organisé plusieurs événements remarquables en 2025 avec beaucoup de succès, le dernier en date, le défilé des tracteurs illuminés, la « **P'tite Semelle** » dont les marionnettes enchantent les enfants pendant les vacances, les **chasseurs** qui assurent notamment la nécessaire régulation de la population de sangliers.

Des vœux également pour nos professionnels de santé, si essentiels, **notre médecin, Pierre ici présent, notre kinésithérapeute Fanny, les infirmières, notre pharmacienne Céline**, mes meilleurs vœux aussi aux encadrants et résidents des Genêts d'or et à ceux d'Âges et Vie.

Mes vœux également à l'**École de Gendarmerie** autre pôle d'activité très important dans notre commune. Elle a formé en 2025, autour du général Richard PEGOURIE, qui nous fait l'honneur d'être présent aujourd'hui, 677 gendarmes et 164 gendarmes adjoints à un métier de plus en plus exigeant et de plus en plus nécessaire.

A bientôt 77 ans, il s'agit pour moi des derniers vœux en tant que maire. Ce mandat s'achève en mars prochain au moment des élections municipales. Ces 12 années à la mairie, 6 ans en tant que premier adjoint aux côtés de Philippe BITTEL et 6 en tant que maire permettent de tirer un certain nombre d'enseignements. **Être élu, adjoint ou encore plus maire, est un mandat passionnant mais exigeant !!!**

Exigence d'abord avec soi-même.

Exigence en disponibilité et en proximité. Il faut être là, répondre tous les jours aux demandes, aux inquiétudes, aux sollicitations administratives, aux signatures quotidiennes. Le maire est au plus proche du terrain et ancré dans son territoire. Je suis persuadé qu'une décision doit être prise au niveau le plus proche des citoyens concernés là où elle est la mieux adaptée aux réalités et à la connaissance du terrain.

Exigence en compétences tant les sujets à traiter sont variés et de plus en plus complexes. Le maire d'une commune rurale doit être polyvalent par nécessité. Et c'est mieux quand la vie professionnelle l'y a préparé. De plus, les compétences facilitent la prise des responsabilités.

Exigence en solidité, la charge mentale est souvent présente: il faut prendre des décisions ; dire non à chaque fois que les intérêts particuliers ne sont pas en phase avec l'intérêt général, résister face aux critiques et vous savez comme moi combien elles sont le lot de tous les élus, accélérer les lenteurs administratives, se battre parfois pour obtenir des dérogations.

Je vous décris le maire idéal que je ne prétends pas être...

Le compte-rendu du dernier Congrès des Maires évoque « un mandat municipal d'une intensité historique » par la **concentration de nombreuses crises** : la crise sanitaire et le confinement qui interviennent au lendemain des élections de 2020, la pollution de l'Aulne et de l'eau potable en 2020, la crise internationale avec la guerre d'Ukraine et l'incidence sur les coûts de l'énergie et des matériaux en 2022, la sécheresse de 2022 qui remet en cause l'évidence d'avoir partout de l'eau au robinet en qualité et en quantité, les incendies du Menez Hom de 2022, la tempête exceptionnelle de 2023, les pluies torrentielles de la Pentecôte 2024.

Mais un maire n'est surtout pas là pour se plaindre, au contraire. **J**e vous le dis, je ne suis pas seul face aux difficultés, je m'appuie avec sérénité et confiance :

- **S**ur les **adjoints et les élus** qui m'accompagnent et que je remercie. La cohésion de notre équipe fonctionne depuis le premier jour. Non seulement personne n'a claqué la porte mais des liens forts se sont créés au fil de ce mandat. - **J**e m'appuie aussi sur les **agents de la commune** très investis et très présents dans leur travail. Le maire et la secrétaire générale doivent veiller au bon fonctionnement de cette équipe.

(A suivre page suivante)

Dans les différents services : administratif, technique, scolaire et restauration, nous avons les bonnes personnes au bon endroit, les enfants de nos écoles disposent d'excellents repas parmi les meilleurs qui soient et dont le prix facturé aux familles est parmi les plus bas qui soient. Cette gestion de la commune par nos agents est rassurante pour les élus et le maire.

- **Sur les services de la CCPCP**, notamment l'instruction des dossiers d'urbanisme transférée à la CCPCP il y a 2 ans, la signature finale restant au maire.
- **Sur les services de l'État**, plus particulièrement de la **sous-préfecture** lorsque le droit et le bon sens ne sont pas en phase.
- **Sur la Gendarmerie**. A plusieurs reprises j'ai été rassuré d'avoir la gendarmerie à mes côtés. Le Commandant de la compagnie, Yann FAVENNEC, nous fait l'honneur d'être avec nous ce matin.
- **Sur les services départementaux** et le **SDIS** en particulier qui intervient notamment sur les contrôles de sécurité sur nos bâtiments. Cette salle a été contrôlée il y a quelques semaines : vous y êtes en sécurité.
- **J**e m'appuie sur **vous aussi**, au travers des nombreux échanges et des réunions publiques.

A celles et ceux qui vont s'engager pour le prochain mandat, je dis : **c'est un mandat stimulant**.

C'est une fonction ancrée dans une dimension concrète. C'est un moyen efficace de changer la commune et d'être au service des habitants. C'est l'occasion de rappeler les réalisations du mandat : La **maison médicale** indispensable pour l'installation des professions médicales. L'aménagement de l'étage sera lancé dans les semaines à venir, la **salle Ménez ty Lor** très demandée car bien adaptée aux événements festifs et réunions jusqu'à 40 personnes, le **Pump Track** et les **zones de jeux** très attractifs, l'**appartement** au-dessus du restaurant scolaire qui héberge une famille ukrainienne de la ville de Kharkiv depuis le début de la guerre, les **travaux de l'église** qui consolident ce patrimoine communal emblématique pour plusieurs décennies, la **voirie** si nécessaire à la circulation de tous et à notre activité économique principale, l'agriculture, les **effacements de réseaux** dans les cités du Garvan et de San Dispar, les **voies d'accès au centre bourg** : la rue du Roudou Hir, de la déesse Brigitte, Ménez Ty Lor et du Chap dont les travaux sont en cours d'achèvement. Les objectifs : **verdir**, **désimperméabiliser** et surtout **sécuriser** et **favoriser** les déplacements doux.

Lors d'une réunion de chantier, un riverain m'a dit « la piste cyclable ne sert à rien, ». Justement, il s'agit de développer ce type de déplacement et d'initier de nouveaux comportements et je vous l'assure, c'est bon pour le moral c'est bon pour la santé et c'est bon pour la planète.

Comme vous le constatez, nous n'avons pas chômé !!!

Et après toutes ces réalisations, vous vous interrogez, peut-être, sur l'état de nos finances !!! Nos indicateurs financiers sont au vert : Un niveau d'endettement réduit, des résultats de fonctionnement qui permettent un auto-financement de nos investissements, une trésorerie confortable qui permettra à la prochaine municipalité de poursuivre les investissements.

Au moment où le pays apparaît fragilisé par le blocage politique au niveau national, la commune est robuste. Elle reste un pôle de proximité, de stabilité, de confiance et d'efficacité où il est encore possible de travailler avec le bon sens.

Être élu reste un défi passionnant et exigeant. Engagez-vous pour y répondre car il y a plus de satisfactions à s'occuper des autres que de soi-même.

Je dis encore merci à tous ceux qui ont participé d'une manière ou d'une autre à la vitalité de la commune et meilleurs vœux à tous.

(Le Maire : **Christian HORELLOU**).

Monsieur le Maire a également présenté la photo des quatre agents recenseurs vacataires qui assureront cette enquête statistique obligatoire du 15 janvier au 14 février 2026 sur la commune de Dinéault :

Solenne **NICOLAS** secteur Nord Ouest, Joël **MARCAUD** secteur Sud Ouest, Maxime **COROLLER** secteur Sud Est, Pascale **HILY** secteur Nord Est. (De gauche à droite sur cette photo).

Afin de leur faciliter le travail, il invite les habitants à poser la plaque de numéro distribuée par la mairie.

Ce recensement permet de comprendre l'évolution démographique de la commune, d'ajuster l'action publique aux besoins de la population. Les documents nécessaires et toutes les informations vous seront transmis dans la boîte aux lettres ou en main propre, avec la possibilité de vous recenser par Internet.



Le compte-rendu de la séance du 25 septembre 2025 est adopté à l'unanimité.

Admission en non valeur de Créances Irrécouvrables

Rapporteur: Eric BODIQU: Le Maire informe le conseil municipal qu'un courriel de la trésorerie publique en date du 17/10/2025 a transmis une liste de créances dont le comptable public n'a pu obtenir le recouvrement. L'ensemble des procédures juridiques de recouvrement dont il dispose ayant été mises en œuvre, il est proposé au conseil municipal d'admettre en non-valeur les titres de recettes datant de

2016 à 2023 : Soit 59 pièces pour un montant total de 844.42 €.

Christian HORELLOU précise que le reste des ANV représentent 3 595.00 € et que les demandes de paiement devront être relancées par le Trésor Public. (Unanimité)

Financement des programmes d'équipement en 2026

Rapporteur: Eric BODIQU: Dans le but de ne pas retarder les programmes d'équipement en 2026, il est proposé au conseil municipal de faire application de l'article du Code Général des Collectivités Territoriales en donnant pouvoir à l'exécutif de la collectivité territoriale d'engager, de liquider et de mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

La règle est différente concernant les crédits qui relèvent des autorisations de programme et crédits de paiement. En effet, dans le cadre de l'option de la Ville pour le référentiel M57, l'article du CGCT qui s'applique alors, prévoit que lorsque la section d'investissement comporte des autorisations de programme (AP) et des crédits de paiement (CP), l'ordonnateur peut, jusqu'à l'adoption du budget, liquider et mandater les dépenses d'investissement correspondant aux autorisations ouvertes au cours des exercices antérieurs, dans la limite d'un montant de crédits de paiement par chapitre égal au 1/3 des autorisations ouvertes au cours de l'exercice précédent. Il s'agit alors de calculer 1/3 des crédits de paiement votés en 2025. Le conseil municipal est invité à autoriser l'ouverture de crédits d'investissement tels que présentés en annexe, en distinguant les crédits hors AP/CP et les crédits sur AP/CP.

Pour les crédits AP/CP, les crédits votés au Budget Prévisionnel 2025 étaient de 1 052 453,32 €, le ¼ représente 263 113.39 €. Pour les crédits hors AP/CP, il s'agit du 1/3 de 801 873,32 € soit 267 291,10 €.

Une AP de 100 000,00 € a été votée pour 2026.

(Unanimité).

Marché de service : Maintenance du parc Photocopieurs.

Rapporteur : Christian HORELLOU : Invité à se prononcer sur ce dossier, le Conseil Municipal, vu la consultation relative à la passation du marché de location et maintenance du parc photocopieur multifonction de la commune de Dinéault (procédure adaptée) avec ouverture des plis le 22 octobre 2025, trois entreprises ayant déposées leur candidature et offre : JMB INFORMATIQUE, CANON et RICOH. Vu le rapport d'analyse des offres établi et la proposition émise lors de la Commission Commande Publique en date du 12 décembre 2025, le montant de l'opération est détaillé comme suit :

Détail des coûts de l'opération	Coûts en € HT
. Acquisition pour 2 photocopieurs	4 524.00 €
. Maintenance par an pour 2 photocopieurs	120.00 €
Coût total de l'opération	4 644.00 €

Christian HORELLOU explique que l'école Sainte-Anne ne réalisant pas beaucoup de copies, la commune souhaite maintenir le photocopieur actuel. Il précise également qu'après analyse des offres, la location des photocopieurs sera plus coûteuse que leur acquisition. Enfin, les 2 appareils auront des possibilités d'impression couleur.

En application de la législation et de la réglementation relatives aux marchés publics en vigueur, le marché de service sus-visé à la société suivante est attribué: CANON (PAYS DE LOIRE BUREAUTIQUE). (Unanimité)

Marché des assurances collectivités 2026/2029.

Rapporteur: Christian HORELLOU: Vu l'échéance des marchés publics d'assurances de la Commune fixée au 31 décembre 2025 et l'obligation de relancer une procédure de passation de ces marchés. Vu la consultation effectuée relative à la passation des marchés de services d'assurances à effet du 1er janvier 2026, pour une durée de 4 ans, par la publication d'un avis d'appel public à la concurrence sur la plateforme www.megalisbretagne.org pour une remise des offres au 15 octobre 2025 à 12h00. Vu les négociations effectuées. Vu le rapport d'analyse des offres établi par le cabinet de conseils en assurances « Insurance Risk Management Pays de Loire », représenté par M. Vincent PINEAU et présenté lors de la Commission d'Appel d'Offre qui s'est réunie le 12 décembre 2025. Les propositions retenues sont les suivantes :

- **Lot n°1 - Dommages aux biens :** GROUPAMA LOIRE BRETAGNE - Beaucozéz (49)
Le montant annuel du marché s'élève à 13 342.43 €
- **Lot n°2 - Responsabilité civile :** GROUPAMA LOIRE BRETAGNE - Beaucozéz (49)
Le montant annuel du marché s'élève à 5 384.27 €
- **Lot n°3 - Flotte Automobile :** GROUPAMA LOIRE BRETAGNE - Beaucozéz (49)
Le montant annuel du marché s'élève à 4 002.00 €
- **Lot n°4 - Protection juridique :** SARRE ET MOSELLE – PROTEXIA - Sarrebourg (57)
Le montant annuel du marché s'élève à 1 314.53 €

Christian HORELLOU ajoute que les contrôles d'installations électriques demandés par les assureurs ont été revus en cette fin d'année car quelques écarts avaient été constatés. Aujourd'hui, après le passage des experts, l'ensemble de nos bâtiments ont des contrôles conformes.

Il constate que l'ensemble des lots subissent une multiplication des prix par 4 par rapport à la période précédente avec une franchise de 10 000.00 € pour le Dommages aux biens. Il ajoute que le fait de supprimer l'assurance de certains bâtiments modifie pas le prix d'origine. Il précise également que des négociations sont prévues au 1er semestre 2026.

(Suite texte : page suivante)

(Unanimité).

Transports Scolaires : Subventions 2024/2025

Rapporteur : Marie Louise KERHOAS : Le Conseil régional de Bretagne assure l'organisation des transports scolaires depuis le 1er septembre 2017, en lieu et place du département du Finistère, au sein d'un réseau unifié intitulé Breizh Go. La Commune de Dinéault n'intervient plus dans ce domaine mais verse une aide aux familles. Ainsi, par délibération du 5 mars 2020, le conseil municipal a donné son accord pour verser une subvention forfaitaire de 16 € par trimestre aux familles utilisant le service « Transport scolaire », soit 48 € par année scolaire complète et par enfant. Selon les informations obtenues auprès du transporteur, à la rentrée scolaire 2024/2025, il y avait 85 élèves inscrits. Le montant total de la subvention s'élève donc à 4 080.00 €.

Il est précisé que : Ø La subvention sera proratisée pour les élèves inscrits en cours d'année ou ayant déménagé avant le vote du conseil municipal, à la condition d'avoir communiqué à la Mairie, avant de quitter la commune, leur nouvelle adresse ainsi qu'un relevé d'identité bancaire ; Ø Chaque trimestre commencé sera dû au titre du versement ; Ø L'envoi ou le dépôt du relevé d'identité bancaire ou postal à la Mairie devra se faire avant le 23 janvier 2026. (Unanimité)

Revision des tarifs de location des salles communales. Simplifiés au 01.01.2026

Rapporteur : Marie-Louise KERHOAS : Il est proposé de revoir les tarifs de location des salles tels que présentés en annexe n°1 ci-après.

- Précision sur la location ½ journée ou journée : les tarifs sont valables pour des locations en semaine. Lors d'une location le samedi ou le dimanche, le tarif appliqué sera le prix pour le week-end complet ;

- Suppression des tarifs relatifs à la location partielle de la salle de la Tour d'Auvergne : les termes « Cuisine et bar », et « Salle entière uniquement » sont supprimés.

Tarifs location salles communales Dinéault à compter du 01.01.2026

	Particuliers Dinéaultais			Particuliers CCPCP hors Dinéaultais			Associations Dinéaultaises ou exerçant à Dinéault				Autres associations CCPCP			A titre privé	
	1/2 Journée (en semaine)	journée (en semaine)	week-end	1/2 Journée (en semaine)	journée (en semaine)	week-end	Réunions	activités à but non lucratif	forfait par tranche 40 cours supplémentaires	Repas ou évènements à but lucratif		Réunions	Repas ou évènements à but non lucratif	Repas ou évènement à but lucratif	Activités à but lucratif
										2 premiers évènements	au-delà de 2 évènements				
Salle Menez Ty Lor	50 €	60 €	110 €				Gratuit	Gratuit 40 cours*	210 €		100 €	Gratuit	110 €	210 €	
Salle communale	40 €	50 €	80 €	50 €	80 €	100 €	Gratuit	Gratuit 40 cours*	210 €						20 € la séance
Salle de La Tour d'Auvergne															
Salle 1, cuisine et bar		110 €	210 €		220 €	420 €	Gratuit	Gratuit 40 cours*	320 €	Gratuit	150 €	Gratuit	210 €	320 €	
Salle entière, cuisine et bar		260 €	460 €		520 €	950 €	Gratuit	Gratuit 40 cours*	530 €	Gratuit	250 €	Gratuit	320 €	530 €	
Foyer des jeunes							Gratuit	Gratuit		Gratuit	Gratuit	Gratuit			

(Unanimité)

Recensement INSEE 2026. Rémunérations Agents Coordinateurs

Rapporteur : Christian HORELLOU : Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Décide de créer quatre postes d'agents recenseurs vacataires afin d'assurer les opérations du 15 janvier au 14 février 2026. A ce titre, ils seront rémunérés à raison :

Ø 1,50 € brut par bulletin individuel rempli - Ø 1,80 € brut par feuille de logement remplie - Ø 50 € brut par séance de formation - Ø 100 € brut pour la tournée de reconnaissance - Ø 300 € brut pour les frais de transport - Ø une prime collective sera versée au prorata du taux de réponses par internet, sur la base d'un montant global de 800 € pour un taux de 100%, répartie de manière égalitaire entre les agents recenseurs.

- Décide que le coordonnateur communal et le coordonnateur communal adjoint bénéficieront d'une somme forfaitaire de 200 € (Unanimité)

Adhésion contrat Assurances Risques Statutaires

Rapporteur : Hélène POULIQUEN : L'assemblée délibérante est informée que par mandat en date du 07 janvier 2025, la collectivité a demandé au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Finistère de souscrire pour son compte un contrat d'assurance statutaire garantissant les frais laissés à sa charge, conformément aux textes régissant le statut de ses Agents. Le Centre de Gestion a communiqué à la collectivité, les résultats du marché qu'il a passé en vue de souscrire un contrat d'assurance contre les risques statutaires. (Durée 4 ans)

Christian HORELLOU fait part de son étonnement par rapport à l'écart de taux entre les agents CNRACL (Caisse Nationale de Retraites des Agents des Collectivités Locales) et IRCANTEC (Institution de Retraite Complémentaire des Agents Non-Titulaires de l'État et des Collectivités publiques).

Il est proposé d'adhérer au contrat d'assurance proposé par le Centre de gestion suivant les modalités suivantes :

- **Agents titulaires ou stagiaires immatriculés à la CNRACL :** Risques assurés : tous risques : Décès + Accident et maladie imputable au service + Longue maladie, Maladie de longue durée + Maternité (y compris les congés pathologiques) /adoption/paternité et accueil de l'enfant + Maladie ordinaire + Temps partiel thérapeutiques, mise en disponibilité d'office pour maladie, infirmité de guerre, allocation d'invalidité temporaire.

Taux de remboursement des indemnités journalières : 90 % (100% pour le remboursement des frais médicaux). Avec une franchise de 15 jours par arrêt (7.77 %) sur l'ensemble des risques, à l'exception de la maternité et des frais médicaux en CITIS (Congé pour Invalidité Temporaire Imputable au Service), couverts dès le 1er jour.

- **Agents affiliés IRCANTEC :** Risques assurés : tous risques : Accident et maladie professionnelle + grave maladie + Maternité (y compris les congés pathologiques) /adoption/paternité et accueil de l'enfant + maladie ordinaire.

Taux de remboursement des indemnités journalières : 100 %. Avec une franchise de 15 jours par arrêt (1.22 %) en maladie ordinaire.

La contribution relative à la gestion de ce contrat est fixé à 0,35% de la masse salariale si document unique absent et 0,30% si document unique fourni. Pour les agents IRCANTEC, ce taux est de 0,06%. (Unanimité) (Suite/fin texte : page suivante)

6

Plan Financement : Aménagement Maison Médicale

Rapporteur : Christian HORELLOU : La maison médicale de Dinéault a ouvert ses portes en mai 2021. Actuellement, seul le rez-de-chaussée est aménagé et occupé par un médecin généraliste, une kinésithérapeute et un cabinet infirmier (6 IDE). Il s'agit désormais de finaliser les travaux de l'étage afin de pouvoir proposer un plus large panel de praticiens. Christian HORELLOU projette le plan de l'étage et précise qu'un permis de construire sera à réaliser et qu'il faudra également envisager le lancement d'un appel d'offre pour les futurs

travaux. Le coût de cette opération est estimé à 50 000.00 € HT.

Afin de bénéficier de la subvention du Département dans le cadre du Pacte Finistère 2030 – Volet n°1 – Aide aux projets communaux réalisés en 2026, un plan de financement de cette opération est proposé ci-dessous :

Recettes	%	Montant total de la subvention	Etat d'avancement
Département – Volet 1 Pacte Finistère 2030	80 %	40 000.00 €	Sollicitée
Total recettes		40 000.00 €	
Autofinancement de la Commune	20 %	10 000.00 €	
Coût total de l'opération	100 %	50 000.00 €	

(Unanimité)

Motion pour Maintien de l'Ecole Navale à Lanvéoc

Rapporteur : Christian HORELLOU : Entre la commune de Lanvéoc et la marine nationale, il existe une relation de l'ordre de l'intime.

C'est alors une toute jeune commune, à peine quinquagénaire qui se voit choisie, en 1920, pour accueillir l'un des 37 centres d'aviation français. Au lendemain de la seconde guerre mondiale, et après les importants dégâts subis par la ville de Brest, il est décidé d'implanter l'école navale à Lanvéoc.

En 150 ans d'existence, Lanvéoc Poulmic est devenu une marque, le symbole de l'excellence dans la formation maritime, une référence mondiale. La base et l'école rythment la vie de la commune, ce sont 2 000 à 3 000 marins qui consomment le territoire de la presqu'île. Une étude a démontré que la présence de la marine à Lanvéoc génère 75% des emplois directs et indirects au sein de la péninsule. Lanvéoc est une commune à part dans la presqu'île de Crozon, et ne bénéficie pas du rayonnement touristique de ses voisines.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal : Ø Apporte son soutien à la commune de Lanvéoc et au territoire de la presqu'île de Crozon, Ø Affirme l'importance des liens de confiance qui doivent régir les rapports entre l'État et les collectivités Territoriales, Ø Rappelle que la concertation est un préalable à toute décision, Ø Appelle tous les élèves anciens, comme nouveaux, à participer au maintien de l'école navale à Lanvéoc, Ø Mènera, au côté de Lanvéoc, toutes les actions rendues utiles et nécessaires au maintien de l'école navale.

(Unanimité)



Questions Diverses :

→ **Ecoles** : proposition de collaboration artistique avec les deux écoles de Dinéault pour la création de la carte de vœux 2026 et présentation des fresques avec projection.

→ **Plan de Sauvegarde Communal** : (PSC) : Christian HORELLOU précise que ce document doit être mis à jour très régulièrement et notamment après les prochaines élections municipales 2026.

Décision du Maire :

→ Hébergement et maintenance du logiciel bibliothèque 2026 – 2031 – DECALOG – 563,83 €.



Nouveau Site Internet

Découvrez dès maintenant la nouvelle plateforme numérique de votre commune, conçue pour vous offrir une expérience **intuitive, accessible et moderne**. Que vous soyez habitant de longue date ou nouvel arrivant, ce site a été imaginé pour répondre à vos besoins au quotidien, tout en mettant en valeur les atouts de notre territoire.

Pourquoi consulter notre site ? En quelques clics, accédez à l'ensemble des services municipaux, où que vous soyez et depuis n'importe quel appareil (ordinateur, tablette ou smartphone). Plus besoin de vous déplacer : de nombreuses démarches s'effectuent désormais en ligne, **rapidement et en toute simplicité**.

Des services essentiels à portée de main :

• **L'application gratuite Citykomi** : Téléchargez-la pour recevoir en temps réel les informations **prioritaires** de la commune (alertes, événements, actualités).

• **Un outil de signalement efficace** : Nid-de-poule, panne d'éclairage public, animal errant... Signalez directement les anomalies via le site. Votre demande est instantanément transmise aux services techniques et administratifs pour une intervention optimisée.

(Texte: Nina NICOLAS)

Dinéault se dote d'un site internet repensé pour vous simplifier la vie

La newsletter municipale : Abonnez-vous pour recevoir le bulletin d'informations directement dans votre boîte mail et ne rien manquer de la vie locale.

En parcourant le site, vous découvrirez également **les plus beaux paysages de Dinéault**, immortalisés lors du concours photo 2024 « Le plus bel endroit de Dinéault » : Une invitation à redécouvrir les richesses de notre territoire à travers le regard des habitants.

Évitez les files d'attente : privilégiez le numérique ! Pour gagner du temps et permettre à nos services de mieux vous accueillir, nous vous encourageons à effectuer vos démarches en ligne. Le site est conçu pour vous guider pas à pas, avec des explications claires et des liens directs vers les formulaires.

Explorez nos nouvelles rubriques dédiées : **nouveaux habitants** (démarches, intégration, découvertes), **l'urbanisme** (projets, réglementations, formulaires), **l'annuaire des commerces et services locaux**. **Téléchargez en un clic les documents administratifs les plus demandés** : déclarations préalables de travaux, réservations de salles communales, menus hebdomadaires du restaurant scolaire, et bien d'autres encore.

À vous de jouer : connectez-vous dès maintenant sur www.dineol.fr et explorez toutes les fonctionnalités !

- Accueil
- Mairie
- Vivre à Dinéault
- Vos démarches
- Actualités

Bienvenue à Dinéault

Signaler un incident

S'abonner au bulletin municipal

Télécharger Citykomi

Ecole P. DOUGUET De DINEAULT à FLORENCE

Une immersion italienne pour des pédagogies inspirantes à l'école Pierre Douguet.

Durant les dernières vacances de la Toussaint, une grande partie des personnels de l'école Pierre Douguet a effectué une mobilité pédagogique enrichissante en Italie, dans le cadre du programme européen Erasmus+. Ce voyage d'étude à Florence et dans la région des Marches avait pour objectifs d'observer de nouvelles approches éducatives, notamment en matière d'inclusion scolaire et de pédagogies innovantes. Un véritable tremplin pour l'évolution

de nos pratiques éducatives locales.

Notre équipe a passé du temps dans plusieurs établissements italiens, allant des classes de maternelle aux classes secondaires (l'équivalent de notre collège). L'une des observations les plus marquantes concernait la mise en œuvre de la pédagogie de Maria Montessori. Nous avons pu voir concrètement comment l'accent est mis sur l'autonomie de l'enfant et l'apprentissage par la manipulation du matériel, des principes que nous souhaitons renforcer dans nos propres classes. Le thème de l'inclusion était également central. Nous avons étudié les dispositifs mis en place pour accompagner tous les élèves, y compris ceux ayant des besoins spécifiques. Ces échanges nous ont permis de recueillir des idées novatrices pour rendre l'environnement scolaire de l'école Pierre Douguet encore plus accueillant et adapté à la diversité de nos élèves.

Le voyage a également été marqué par la découverte de l'école « Elementari nel Bosco » (généralement inspirée de la pédagogie Steiner ou du Forest School). Située dans les hauteurs de Florence, à Fiesole, cette structure propose un enseignement qui place la nature au cœur de l'apprentissage. Cette approche, qui privilégie le développement sensoriel et la relation à l'environnement, est une source d'inspiration majeure pour continuer de pratiquer les activités en extérieur dans notre programme, en lien avec l'ATE et les subventions attribuées par l'OFB. L'objectif est de reconnecter les élèves au vivant, de développer leur créativité et leur résilience de manière ludique. Cette expérience Erasmus+ permet à l'équipe pédagogique de l'école Pierre

Douguet de revenir avec des outils concrets, un regard renouvelé et une forte motivation pour enrichir la vie scolaire de nos élèves. Ce projet augure encore de très beaux partenariats à venir, notamment en Suède. (Texte/images : Alison GOUEDIC)

Les élèves de l'école Pierre Douguet étaient ravis d'offrir des cartes de vœux aux commerçants de Dinéault, à l'équipe de la mairie et aux partenaires de l'école. Les élèves sont ravis de partager un moment avec les ami(e)s du foyer Âges et Vie et des Genêts d'Or en 2026. Lors du dernier Conseil d'Enfants, les propositions pour défendre le Vivant et protéger la bio-diversité étaient enthousiasmantes. Notamment un projet d'affiches avec un typographe pour expliciter aux Dinéaultais, les arcanes de l'AIRe TERRESTRE EDUCATIVE.

Quant à l'équipe pédagogique, elle partira en Suède en février pour appréhender des pédagogies innovantes et partager des savoir-faire sur l'école inclusive. Joyeuses Fêtes à toutes et à tous. (Les enfants et l'équipe de l'école Pierre Douguet)



Spectacle de fin d'année offert par l'APEA :

Les élèves et l'équipe pédagogique ont été conquis par le spectacle du magicien non dénué d'humour et de transmissions de connaissances; à l'issue du spectacle les enfants ont pu rencontrer le Père Noël et recevoir une friandise et un fruit.

L'équipe pédagogique remercie aussi les parents qui ont récolté des jouets pour des associations caritatives. Ainsi l'année se termina sur une note joyeuse de solidarité.

(Texte et image Béatrice NEVEU - APEA)

Les Vœux du Maire

En ce début d'année, le maire a adressé ses vœux à la commune, devant une belle assistance attentive, comme on tourne la dernière page d'un chapitre intense, écrit au rythme des engagements partagés. Il a rappelé que ces années de mandat, passionnantes et exigeantes, ont été guidées par le souci constant de servir le bien commun, d'accompagner chaque projet avec patience, de défendre l'identité rurale du territoire et de préserver ce qui en fait la beauté.

Avec gravité et reconnaissance, il a confié combien cette responsabilité avait été un honneur, un chemin parfois ardu mais toujours éclairé par ses adjoints, son équipe municipale et la confiance des habitants. Puis, il a invité la communauté à poursuivre l'élan engagé, afin que l'année qui s'ouvre soit porteuse de solidarité, de vitalité et de fierté partagée. (Voir le discours intégral en pages 2 et 3).

Quelques données chiffrées sont venues compléter ce bilan:

- Population totale 1888.
- (Mouvements de la population de la Gendarmerie répartis de 2016 à 2020)
- Naissances 2025 : 11.
- Mariages : 7.
- Décès : 21.
- Permis de construire : 13.
- Déclaration de travaux : 32.
- Bulletins réalisés : 34.
- Abonnés CITYKOMI : 780.

Le Maire, en compagnie de Nina NICOLAS, DGS de la mairie, a présenté également la page d'accueil du nouveau site internet et invité chacun à visiter ce nouvel outil de services et de communication. (Voir page 6).



Ecole Ste Anne Centenaire

Harmonie et tradition : la Chorale de l'Aulne et l'école Sainte-Anne fêtent le centenaire. Le dimanche 14 décembre dernier, l'église

Sainte Marie-Madeleine, réputée pour son acoustique remarquable, a servi d'écrin à un concert de Noël particulier. Cet événement marquait l'aboutissement d'un projet de longue date : la rencontre musicale entre les chanteurs de la Chorale de l'Aulne et les élèves de l'école Sainte-Anne.



Un partenariat de cœur pour un anniversaire historique :

Ce concert venait clore en beauté les célébrations du centenaire de l'établissement scolaire. Pour l'occasion, les choristes, présidés par Didier DELAUTRE et dirigés par Sandrine BEUVIN, leur chef de chœur, avaient revêtu leurs plus belles tenues rouges et blanches. Ce rendez-vous était le fruit d'un travail assidu, entamé dès le mois d'octobre lors de répétitions hebdomadaires.

Un répertoire qui a conquis le public :

Devant une assemblée venue en nombre, la Chorale de l'Aulne a d'abord interprété cinq titres de son répertoire avant d'être rejointe par les enfants de l'école. Ensemble, petits et grands ont offert un véritable festival de chants traditionnels. Les voix se sont mêlées avec émotion sur des classiques tels que « *Douce Nuit* », « *Mon beau Sapin* » ou encore l'éternel « *Petit Papa Noël* ».

Cette collaboration intergénérationnelle fut une très belle réussite, apportant une note de douceur et de convivialité à cette fin d'année 2025.



(Texte : Guy LE FLOC'H images : L'APEL)

Ecole Ste Anne Magie de Noël

Magie de Noël à l'école Sainte-Anne : D'abord un moment de partage inoubliable.

En cette fin d'année, l'école Sainte-Anne de Dinéault a revêtu ses habits de fête pour offrir aux enfants une journée placée sous le signe de l'émerveillement.

Puis un voyage culturel et gourmand. La matinée a débuté au théâtre «La Petite Semelle», où les élèves



ont pu s'évader grâce à un spectacle de Noël autour du monde offert par l'APEL. Ce tour du globe artistique a laissé place, quel-

ques heures plus tard à une tradition très attendue : l'arrivée du Père Noël. C'est au rythme des sabots d'un cheval de trait que le vieil homme à la barbe blanche a fait son entrée en calèche, les bras chargés de gourmandises pour les petits Dinéaultais. Et pour finir, la convivialité et les chants de fêtes ont remercié leur

invité de marque. Les enfants ont entonné plusieurs chants de Noël, installant une ambiance particulièrement chaleureuse dans la cour de l'école. Ce moment de fête s'est poursuivi autour d'un goûter convivial préparé par les parents d'élèves, avant que le Père Noël ne reprenne sa route dans sa calèche, saluant

chacun d'un sonore « Ho ho ho ! », une distribution de cadeaux a eu lieu, comblant à la fois chaque classe et les enfants. Une journée mémorable qui restera, sans nul doute, gravée dans les mémoires des petits et des grands.

(Texte, Guy LE FLOC'H, Images APEL.)

Comité des Fêtes : Marché de Noël

Un Marché de Noël sous le
signe de la convivialité à
Dinéault :

Le Comité des Fêtes a une
nouvelle fois réussi son pari

en transformant le cœur du village en un véritable
écrin de fête. Ce week-end, la magie de Noël s'est
emparée de la commune pour le plus grand plaisir
des petits et des grands.

Pas moins de 25 exposants avaient répondu à l'ap-
pel, offrant une diversité remarquable de produits.

Entre les saveurs de l'épicerie fine, les spécialités
basques, les pâtisseries et le pain frais, les gour-
mets ont été comblés. Côté artisanat, le choix était
vaste pour dénicher des cadeaux uniques : bou-
gies parfumées, articles de couture, objets en bois, savons, bijoux, luminaires originaux, pote-
rie ou encore herboristerie.

Si la matinée a démarré en douceur, le village a connu une forte affluence dès le début d'après-
midi. Les allées se sont remplies de visiteurs venus profiter de l'ambiance festive et faire leurs
emplettes de dernière minute.

Le moment fort de la journée est resté, sans surprise, la visite du Père Noël. Fidèle au rendez-
vous, il est allé à la rencontre des enfants en milieu de matinée puis d'après-midi, se prêtant vo-
lontiers au jeu des photos.

Pour réchauffer les cœurs, l'APEA Pierre Douguet a assuré la restauration en proposant des
soupes maison et des crêpes qui ont rencontré un franc succès. De son côté, le Comité des
Fêtes tenait la buvette, point de ralliement incontournable pour échanger un moment de par-
tage autour d'une boisson chaude.

Une belle réussite pour la commune, prouvant que la vitalité rurale et l'esprit de Noël forment un
mélange toujours aussi savoureux.

Le Comité des Fêtes tient à remercier chaleureusement les 25 exposants pour la qualité et la diver-
sité de leurs créations, ainsi que l'APEA Pierre Douguet pour ses délicieuses soupes et crêpes.

Un immense merci aux précieux bénévoles qui n'ont pas ménagé leurs efforts, notamment lors du
pic d'affluence de l'après-midi, et bien sûr au Père Noël pour ses visites remarquées ! Enfin, merci
aux habitants et visiteurs, d'avoir fait battre le cœur de la commune. À l'année prochaine !

(Texte : Guy LE FLOC'H , images : Comité des Fêtes)



Goûter des Aînés



Ce jeudi 4 décembre dernier, la salle de la Tour d'Auvergne a ouvert ses
portes pour le traditionnel goûter des aînés de Dinéault. Organisé par le
CCAS de la commune, cet événement a réuni près de 70 participants,
dont plusieurs résidents de la structure Âges et Vie, venus partager un
moment de détente et de fraternité.

La réussite de cet après-midi repose en grande partie sur l'implication
précieuse des bénévoles. Aux côtés des membres du CCAS, ils ont œuvré avec dy-
namisme pour préparer la salle, accueillir les convives et assurer le service tout au
long de la rencontre. Ce dévouement souligne la solidarité qui anime la commune
rurale. D'ailleurs, dans son allocution d'accueil, Christian HORELLOU, Maire, les
remerciait chaleureusement, ainsi que le Traiteur Cheffe « Allo Natacha » venue de
Cast. Fidèle à une tradition de convivialité sans artifice, le goûter a mis à l'honneur
des saveurs locales et appréciées de tous. Autour d'un menu composé, de café et
du traditionnel gâteau préparé par le boulanger Patrice LE HENAFF, les échanges
sont allés bon train.



Sans besoin d'animation particulière, le plai-
sir simple de se retrouver, de prendre des
nouvelles des uns et des autres et de rom-
pre l'isolement a suffi à combler l'assistance.
Ce rendez-vous annuel demeure un pilier de
la vie sociale à Dinéault, renforçant les liens
intergénérationnels et rappelant l'importance
de l'attention portée à nos Aînés.

Ces moments de partage sont le cœur bat-
tant de la vie rurale, mêlant nostalgie, gourmandise et lien social. Et puisque tout finit toujours
par des chansons, Marie Thérèse, Geneviève et Corentin ont uni leurs voix pour quelques
chants connus.

(Texte et Images : Guy LE FLOC'H .)

Elections

Il est possible de s'inscrire sur les listes
électorales jusqu'au 6 février 2026.

Les dates et horaires de dépôt des déclarations de candidatures aux
élections municipales et communautaires des 15 et 22 mars 2026 sont
fixés comme suit : • Pour le premier tour de scrutin : - Du jeudi 12 février
au mercredi 25 février 2026 de 9h00 à 16h30 ; - Le jeudi 26 février
2026 de 9h00 à 18h00. • Pour le second tour de scrutin : - Lundi 16
mars 2026 de 10h00 à 16h30 ; - Mardi 17 mars 2026 de 9h00 à 18h00.

(Source : Mairie .)

Travaux du Bourg

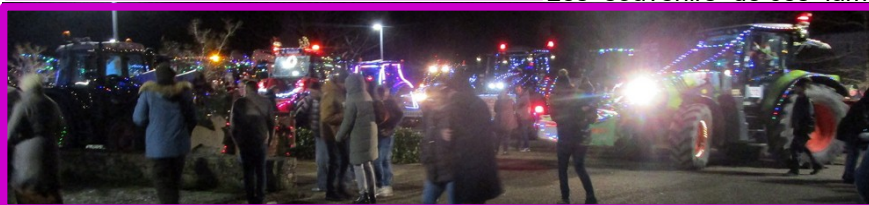
Après la trêve
des confiseurs,
les travaux de la
rue du Chap ont
repris le 19 jan-
vier et devraient
se terminer fin
février.



(Source : Mairie. Image Guy LE FLOC'H)

Comité des Fêtes : Défilé de Tracteurs

*Une parade
étincelante pour défier
la bise hivernale*



Ce dernier samedi, la commune de Dinéault a vécu un moment de pure magie, bien que teinté non pas de givre mais d'un froid extrême. Sous les yeux émerveillés des habitants et d'une foule de visiteurs, parfois surpris, près d'une cinquantaine de tracteurs ont défilé dans les rues, transformant l'obscurité en un véritable ruban de lumière, de musique, de klaxons et de bruits en tout genre. Organisé par le Comité des Fêtes, avec l'aide du Syndicat des Jeunes Agriculteurs et d'autres associations, le cortège a pris une ampleur remarquable cette année. Aux agriculteurs de Dinéault se sont joints de nombreux collègues venus des communes alentours, ce qui a contraint les organisateurs à limiter leur nombre, pour ne pas être dépassés par les événements. Avec leur machine ils n'ont pas hésité à faire le déplacement avec leurs engins parés de leurs plus beaux atours lumineux. Les géants de fer ont effectué une boucle remarquable en passant par Châteaulin avant de revenir vers le bourg de Dinéault, témoignant d'une belle cohésion au sein du monde agricole local. Il est à noter la densité de la foule qui s'était amassée sur le pont central lors du passage du convoi. Du pont routier jusqu'à la place de la Résistance, plusieurs centaines de personnes ont ainsi salué les agriculteurs dans une ambiance particulièrement festive.

Chacun de ces appareils pouvait être pris en photo et mériterait un affichage, mais il faut avouer, les conditions étaient difficiles. Le retour par la route de la Gare, une traversée par Kerricard, puis un détour au lotissement Marcel CHARLES, une petite escapade dans la rue des Primevères, une montée vers la boulangerie par la route de l'école Ste Anne et enfin, l'arrivée. C'est sur la place de la Tour d'Auvergne, qu'ils se sont rangés sagement, permettant à chacun de s'approcher et de mesurer, non seulement le travail de décoration accompli, mais également de classer chaque matériel. Tous les participants se sont vu offrir repas et boissons.

Si le spectacle était éblouissant, il a fallu une bonne dose de courage pour l'apprécier de bout en bout. Un vent glacial, s'engouffrant sur les routes, est venu jouer les trouble-fête, piquant les visages et refroidissant l'atmosphère. Mais malgré ces conditions météo difficiles, qui ont quelque peu terni la fête, la magie a opéré. Emmittoufflés dans leurs manteaux, une foule imposante est restée fidèle au rendez-vous, saluant le passage des engins aux cabines scintillantes et aux roues illuminées.

L'organisation avait prévu les possibilités de s'alimenter et de se réchauffer par des boissons chaudes. Et puis cet exceptionnel vin chaud qui en a réconforté plus d'un. Dans un stand face à l'entrée de la salle de La Tour d'Auvergne chacun pouvait trouver ces fameuses galettes saucisses et des crêpes sucrées, puis se réfugier dans la salle où de multiples manges-debout avaient été dressés. C'est ainsi que beaucoup ont retrouvé une certaine « ardeur » et un réel réchauffement. La soirée prévoyait également un fond musical qui, à condition de se produire sur la piste, permettait de retrouver un enthousiasme et une vivacité plutôt mis à mal à l'extérieur. D'ailleurs, la salle ne devait pas désemplir jusqu'à 1 heure du matin.

Le dévouement des bénévoles des associations et la participation généreuse des agriculteurs du territoire a donné à cet événement une ampleur inédite, malgré le froid. Voir ces colosses d'acier scintiller ainsi dans la nuit offrait un contraste saisissant, presque irréel. Ce défilé restera comme une preuve de la vitalité de Dinéault : une commune capable de fédérer bien au-delà de ses limites pour offrir du rêve et de la chaleur humaine, même quand le thermomètre affiche sa mauvaise humeur et les rigueurs de l'hiver. Les souvenirs de ces lumières dansant dans le vent resteront longtemps

gravés dans les esprits, rappelant que la solidarité du terroir était bien plus forte que la bise.

-1er) Elise Raoul, Camille Floc'h et Alexandre Piriou. -2) Yannis et Malwen Nicolas - 3) Thomas Rognant -4) Raphaël Labat -5) Morgan Fontaine - 6)Olivier Miossec -7) Dominique Blouet - Noé Lepeyre - Maelgwenn Le Bris -8) Valentin Danielou - Charlene Le Duff - Bernard Boulic -9) Luc Cousquer.

(Texte, images : Guy LE FLOCH)